



Fiche technique N° LA3134
Novembre 2011

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

PLATRE ET DERIVES : PLATRE - PLAQUES DE
PLATRE CARTONNEES - ENDUITS DE PLATRE

BOIS ET DERIVES

ANCIENNES MAÇONNERIES

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES –
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Everest'O Primaire

Impression et sous-couche
polyvalente

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

10 à 12 m²/L

PRODUIT COMPATIBLE AVEC UNE DÉMARCHE HQE®



EU Ecolabel : FR/07/028

EU Ecolabel : FR/33/028

Fonction :

Impression et sous-couche formulée à base de résine glycéro en phase aqueuse.
Destinée à être recouverte par nos peintures décoratives en finition (Everest'O Mat
ou Everest'O Satin).

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- **Intérieur** : surfaces murales, plafonds et boiseries (*plâtre et dérivés, bois et dérivés, anciennes maçonneries et anciennes peintures*).
- **Extérieur** : boiseries (*bois et dérivés, anciennes peintures*).

Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application.
- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Excellente adhérence sur le support.
- Réduit la porosité, consolide et homogénéise les fonds.
- Microporeuse : respecte l'équilibre hygrométrique du support.

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (*selon le support*).



= 1 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : blanc – prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat
- **Coloration** : fausses teintes possibles avec système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maxi 3 %).
- **Matériel** : brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Conditionnement** : 15 L – 3 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,42 à 1,52
- **Extrait sec** : 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60°** : < 5 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 5 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Anciens badigeons** : les éliminer totalement.
- **Sur peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds déjà peints** : appliquer directement 1 couche non diluée.
- **Sur fonds neufs et fonds poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés)** : appliquer 1 couche diluée de 5 à 10 % d'eau.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer sur des bois anti-siccatisifs (qui empêche la peinture de sécher).**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Stocker à l'abri du gel.
Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015